

L'ACTIVITE POLITIQUE ET
SOCIALE DES FEMMES
EN FINLANDE

I

AVANT L'ÉGALITÉ CIVIQUE ET POLITIQUE

PAR

MME ILMI HÄLLSTEN

II

VINGT-CINQ ANNÉES D'ACTIVITÉ PARLE-
MENTAIRE DES FEMMES

PAR

MME HEDVIG GEBHARD

≡

HELSINKI 1933 HELSINGFORS

L'ACTIVITE POLITIQUE ET SOCIALE DES FEMMES EN FINLANDE

I

AVANT L'ÉGALITÉ CIVIQUE ET POLITIQUE

PAR

MME ILMI HALLSTEN

II

VINGT-CINQ ANNÉES D'ACTIVITÉ PARLE-
MENTAIRE DES FEMMES

PAR

MME HEDVIG GEBHARD

≡

HELSINKI 1933 HELSINGFORS
IMPRIMERIE DE L'ÉTAT

INTRODUCTION.

Les années 1906 et 1907 marquent des dates importantes dans l'histoire du mouvement féministe en Finlande. En 1906, les femmes finlandaises ont obtenu, les premières en Europe, leurs droits politiques, et en 1907, elles ont exercé, pour la première fois, leur droit de vote aux élections parlementaires. C'est pour commémorer ce vingt-cinquième anniversaire de la maturité politique de la femme et pour répondre aux nombreuses questions posées à cet égard par des féministes à l'étranger que cette petite brochure a été publiée. Tirée de deux discours, prononcés à la séance solennelle organisée par *Suomen Naisyhdistys* (Association des femmes de Finlande), elle contient d'abord un aperçu rapide de l'histoire du mouvement féministe en Finlande, une énumération des problèmes qui ont surtout retenu l'intérêt des femmes, puis un compte-rendu de l'oeuvre des femmes qui au cours du quart de siècle écoulé ont siégé au Parlement, par l'une de celles qui y ont participé le plus longtemps.

L'ACTIVITE POLITIQUE ET SOCIALE DES FEMMES EN FINLANDE.

I

AVANT L'ÉGALITÉ CIVIQUE ET POLITIQUE.

PAR

Mme ILMI HALLSTEN, députée 1919-22.

Le mouvement féministe présente, au point de vue historique, des traits généraux communs dans tous les pays. Partie intégrante et nécessaire des grands mouvements économiques et sociaux du dix-neuvième siècle, il en porte en quelque sorte la physionomie générale, mais dans les détails de ses progrès et de ses défaites momentanées, quelle diversité, quelle richesse de variations. Dans chaque pays, il s'est adapté aux nécessités historiques, aux besoins de la vie quotidienne et de la vie de la nation. Partant, il semble nécessaire, avant d'entrer dans le détail de l'action politique et civique des femmes finlandaises, de brosser, en quelques grandes lignes, un tableau des conditions générales qui ont fait naître le féminisme finlandais et de son époque propagandiste et «militante».

Au dix-neuvième siècle, la Finlande prenait conscience d'elle-même. Ancienne province de la Suède, elle devint en 1809 «une nation entre les nations», sous l'égide des czars de Russie, ses grand-ducs. La découverte de sa poésie populaire épique et lyrique ancienne, la découverte de son histoire, à l'aide des poètes et des historiens de génie, ainsi que la découverte de son originalité et de sa

mission nationales, ont donné à la Finlande un élan prodigieux au cours des premières décades du siècle, tendant à la création d'une culture nationale basée sur le génie même du peuple. A cette époque, un puissant mouvement religieux secouait le pays, autant dans les milieux intellectuels que dans l'isolement de la campagne paysanne. Et il est important de noter que les femmes ont répondu à ces appels dès la première heure. Parmi les protagonistes du mouvement piétiste, on cite plusieurs femmes, connues pour leur influence sur les masses et pour la profonde ardeur de leur foi. De même, parmi ceux qui répondirent les premiers aux exhortations du créateur du mouvement national, se trouvent des femmes qui ont fondé des classes et des écoles à l'intention des enfants du peuple. Notons encore, que le «père de l'école primaire» du pays s'adressait surtout aux femmes en cherchant des élèves pour la première école normale d'instituteurs. Il convient enfin de citer l'appel — en toute probabilité le premier lancé en public aux femmes du pays, aux mères de la nation — qui les exhortait à prendre une part plus active aux destinées de la patrie, en inculquant aux jeunes générations un ardent amour pour leur langue nationale et pour leur pays: «Pour faire germer les grandes idées dans les coeurs humains, l'aide des femmes est indispensable». Cet appel date de 1835; il émane de la plume d'un jeune étudiant, futur poète et historien, *Z. Topelius*, qui, toute sa vie durant, a préconisé ce nouvel état de la société, où la liberté politique et civique de la femme est une source de forces constructrices et patriotiques.

Une brève allusion a été faite aux opinions du créateur et philosophe du mouvement national de Finlande, *J. V. Snellman*, mais il convient de la compléter par quelques extraits d'un article qui exprimait, en 1848 déjà, les problèmes fondamentaux du féminisme. «On dit souvent que la place de la femme est dans le cercle intime de la famille. — Une société qui limite ainsi la destinée de la femme,

abaisse le niveau de la famille, puisque l'éducation que reçoit la femme la prive de toute possibilité de devenir un membre utile de la société; dans bien des cas, la même loi qui dit aux femmes de gagner leur vie, leur interdit de disposer de leurs propres biens et revenus. — Aux moments des grandes calamités nationales, on s'attend à ce que les femmes aient un esprit civique prêt aux sacrifices pour une cause commune» on exige d'elles une compassion active et raisonnable pour leurs concitoyens et leur pays, sans indiquer toutefois par quels moyens elles auraient pu l'acquérir. — D'autre part, l'éducation des femmes, la prépare-t-elle vraiment à la vie de famille? Qui oserait l'affirmer? Le lien moral qui maintient l'unité de la famille, est l'éducation des enfants et celle-ci est surtout confiée à la mère. L'éducation devra préparer la jeunesse non seulement pour la vie familiale, mais encore pour la société, pour l'humanité en général. Mais si la mère elle-même n'a pas reçu une éducation lui inculquant les qualités nécessaires à la société, à la patrie et à l'humanité, comment peut-elle la donner? Ce serait l'aveugle remplissant le rôle de guide à travers les labyrinthes les plus compliqués de la vie humaine. D'autre part, enlever à la femme et à la famille cette tâche, serait mettre en péril l'avenir de la nation».

C'est donc surtout du point de vue de l'intérêt de la famille et de la communauté, et moins en vue de l'émancipation féminine à proprement parler, que Snellman plaidait pour une plus grande liberté et une meilleure éducation des femmes. L'aide et l'appui des femmes lui étaient indispensables pour le redressement patriotique dont lui-même, avec le «poète national» *J. L. Runeberg* et avec *Elias Lönnrot*, ce médecin-barde qui a recueilli les chansons dont se compose l'épopée populaire nationale, «*Kalevala*», était l'un des principaux interprètes. Ainsi, dès le début, se manifesta un trait caractéristique du mouvement féministe finlandais: les femmes étaient

appelées à collaborer à l'oeuvre civilisatrice et patriotique et à prendre leur part des responsabilités civiles.

Les toutes premières pages de l'histoire du féminisme sont ainsi remplies par les hommes, mais presque simultanément, se sont élevées les premières voix de femmes. Vers 1850 et les années suivantes, le périodique littéraire et politique dirigé par J. V. Snellman a publié une série de nouvelles et d'articles de Madame *Fredrika Runeberg*, femme du poète. Ces «Dessins et Rêves» et, plus tard, les «Facettes de la vie féminine» demandaient, dans une langue poétique et profonde, une plus grande liberté pour les femmes mariées, et une meilleure éducation et le libre choix d'une carrière pour les femmes en général. D'une psychologie pénétrante et d'une rare sensibilité, ces fantaisies démontrent les injustices dont souffraient les femmes, et la résignation sans espoir qui trop souvent était leur seul refuge.

En même temps, le public littéraire du pays suivait avec un intérêt soutenu les romans successifs d'une femme suédoise, *Fredrika Bremer*. Née en Finlande, elle y comptait beaucoup d'amis, et son influence a certainement été considérable sur la génération de femmes qui, dans les oeuvres de *Fredrika Runeberg*, ne voyait que de la littérature pure, tandis que la «Hertha» de *Fredrika Bremer*, son livre le plus nettement féministe, soulevait de violentes polémiques, tout en encourageant en même temps bien des esprits jeunes.

A peu près de la même génération est encore la très spirituelle, vive et courageuse Adelaïde Ehrnrooth, dont les correspondances parlementaires en 1863 au sujet des débats relatifs aux droits de la femme mariée, ainsi qu'à sa majorité, donnaient matière à réflexion et à des discussions.

Toute cette époque est toutefois une ère de préparation presque inconsciente que l'on pourrait peut-être qualifier de préféminisme. En dehors de l'activité littéraire que nous avons décrite, il convient de rappeler la création

des toutes premières «associations de dames» en 1847, bien que tout féminisme leur ait été étranger. C'étaient des associations charitables, fondées pour porter assistance aux victimes des famines de cette époque, mais entièrement administrées par des femmes; elles ont fait oeuvre de novateur. D'autre part, il est important de noter le rôle des femmes dès le début de l'instruction publique primaire. En 1861, une jeune femme finlandaise a été reçue institutrice, et en 1862, à l'Université de Berne, professeur secondaire de jeunes filles. Avec elle, plusieurs autres, ont étudié à l'étranger, en partie avec des bourses de l'Etat, pour se préparer à l'enseignement aux écoles normales. Même quelques droits politiques d'une certaine importance ont été accordés aux femmes. Ainsi, depuis 1863, une femme administrant ses propres biens avait le droit de vote municipal dans les communes rurales, et depuis 1872 dans les villes. La Diète de 1863 avait adopté également une loi comportant l'émancipation de la femme à 25 ans révolus, et celle de 1878 une loi sur l'héritage, établissant le droit égal pour le frère et la soeur. Ces réformes de la législation s'expliquent en partie par le fait que toute l'activité politique et parlementaire recevait dès 1862 une nouvelle impulsion sous un règne plus libéral.

Vers 1870, de nouvelles influences de caractère économique et social commencent à se faire sentir en Finlande. Les premières vagues de l'industrialisation arrivent, et avec elles, les changements profonds dans les familles, où les femmes obligées de chercher du travail à l'usine et où les jeunes filles des classes plus aisées veulent «faire quelque chose» et sont souvent forcées de trouver le moyen de gagner leur vie. Ces modifications de la structure sociale ont certainement contribué au développement, à l'essor qu'a pris vers cette époque le mouvement féministe.

Une fois de plus, c'est dans la littérature que se reflète d'abord l'époque nouvelle: *Minna Canth* élève une voix pleine d'indignation morale et de compassion humaine en

faveur des femmes et des enfants qui souffrent par l'injustice sociale et une législation désuète. Jeune fille de la bourgeoisie aisée, elle est entrée à l'école normale d'instituteurs, s'est mariée avec un de ses professeurs, et passa plusieurs années dans la petite ville de Finlande qui aimait à s'appeler «l'Athènes de Finlande» en raison de sa vie intellectuelle active et de son grand nombre d'établissements d'enseignement. Compagne de son mari, elle publie des articles nombreux dans un journal dirigé par celui-ci, sur des sujets humanitaires et sociaux, ainsi que quelques comédies populaires. Veuve avec sept jeunes enfants, elle s'établit dans la ville de son enfance, ouvre là un magasin qui porte encore son nom. Cette commerçante active, généreuse et humoriste est prise d'un désir ardent de justice sociale, et, dans plusieurs drames et romans, elle flétrit «les lois des hommes», démontre l'injustice flagrante dont est victime la femme si son mariage est malheureux, et révèle la misère de la famille ouvrière dans les mauvais jours. Minna Canth a éveillé des milliers de consciences en montrant par ses tableaux véridiques, parfois trop véridiques pour le goût esthétique, des abîmes de malheur humain, dont les gens heureux ne se doutaient pas. En même temps, quelques autres de ses livres ont brossé des tableaux impressionnants de la position faible des femmes dans la bourgeoisie. Minna Canth est un exemple saisissant de cette génération d'écrivains «à tendance sociale» ou «de l'indignation» qui dans l'histoire littéraire des pays nordiques portent le nom «des 1880». Personnalité riche et vivante, elle groupait autour d'elle, dans une ville de province, une pléiade de jeunes écrivains et de journalistes qui discutaient de tous les problèmes, et d'autre part, un groupe de femmes qui s'intéressaient au féminisme, à la création de nouvelles écoles, à la coéducation et en général à toutes les idées nouvelles qui voyaient le jour et sur lesquels les livres nouveaux pouvaient renseigner. Ce petit noyau de femmes, comme perdu dans une province

lointaine, mais ayant l'oreille ouverte aux voix du monde et le coeur sensible, est bien typique du pays, de l'époque et de sa créatrice.

Bien d'autres femmes ont discuté des mêmes questions dans la littérature, mais il serait impossible de les énumérer; qu'il suffise de dire que le de nombreuses femmes se sont éveillées à l'action.

Le besoin d'une meilleure éducation féminine se fait toujours sentir. Les écoles secondaires de jeunes filles deviennent plus nombreuses et leurs programmes plus adaptés aux nécessités nouvelles. Des écoles secondaires de langue finnoise sont créées, ainsi que l'école normale supérieure pour femmes. «Les 1880» voient la naissance des premières écoles coéducatives, fondées par des initiatives privées et qui sont devenues un trait caractéristique du système de l'instruction publique du pays. Les premières femmes passent leurs examens de baccalauréat; avec autorisation spéciale, les premières femmes sont reçues docteurs en médecine, licenciées ès lettres, etc.

Tous les efforts tentés dans le domaine de l'éducation, les coups de clairon des écrivains, les changements dans l'ordre social, avaient tous contribué à faire du féminisme un mouvement d'actualité et à faire reconnaître l'importance pour la société toute entière des problèmes qu'il soulevait. Mais pour arriver à des résultats sérieux, une action organisée et continue s'imposa. C'est ainsi que fut fondée en 1884 la première association à but nettement féministe, *l'Association des femmes de Finlande* (Suomen Naisyhdistys). Celle-ci se proposait une double fin: faire participer, par le développement de son instruction, la femme du peuple aux progrès de la civilisation, et mener à bien les réformes nécessaires dans la législation se rapportant à la situation des femmes. En exerçant son influence auprès des membres de la Diète, l'Association parvint bientôt à faire insérer dans l'ordre du jour des

Chambres bon nombre de questions, dont la liste montre l'étendue des intérêts parmi les membres de l'Association. Cette liste est la suivante: émancipation et droit de propriété de la femme mariée; droit pour la femme d'entrer à l'Université; droits politiques et éligibilité aux conseils municipaux; relèvement de l'âge légal du mariage pour la femme au-dessus de 15 ans; émancipation à 21 ans; extension du droit d'occuper des postes dans l'instruction publique; capacité pour la femme de faire partie des commissions de l'assistance publique et de diriger des institutions d'assistance; suppression de la prostitution réglementée; etc. Par d'autres interventions, l'Association a contribué à la nomination d'inspectrices du travail et à l'ouverture d'écoles agricoles de l'Etat pour femmes.

L'oeuvre initiale de l'Association s'est encore poursuivie dans plusieurs domaines qui, depuis, sont rentrés dans la compétence des autorités publiques ou des organisations spéciales; par exemple: un bureau de placement féminin, des cours de couturières, des cours d'adultes pour femmes, une bibliothèque de jeunesse, ont été organisés et maintenus par ses soins. Mais c'est encore la femme du peuple, la femme rurale, à laquelle l'Association s'est spécialement intéressée, par la création de sections à la campagne et de cours de plusieurs genres, par ce fait les organisations féministes ont toujours eu un caractère démocratique et national.

L'Association fut présidée pendant vingt ans par la baronne *Alexandra Gripenberg*, († en 1913) bien connue dans les milieux du féminisme international. Elle avait une foi profonde dans la mission du mouvement, une vaste connaissance de ses méthodes partout, et une grande capacité organisatrice. Ecrivain de talent, elle avait renoncé à une carrière de littérature pure pour se consacrer à la rédaction d'un périodique féministe, mais son oeuvre la plus importante est une grande histoire du mouvement féministe dans tous les pays.

En 1892 fut fondée une seconde association en faveur du féminisme, *«l'Association féministe l'Union»*. Sa présidente fut, au cours de nombreuses années, *Lucina Haggman*, une des personnalités les plus marquantes dans le domaine de l'instruction publique. Première directrice de la première école secondaire coéducative de langue finnoise (fondée en 1886), son nom fait autorité, et parmi les distinctions qu'elle a reçues est le titre de professeur universitaire h. c. Sa conviction passionnée des droits des femmes, exprimé d'une façon saisissante dans des livres où elle traite de différents domaines de la question, ainsi que son énergie, ont inspiré l'Union, et celle-ci compte parmi ses initiatives de législation et de réformes administratives propagées par elle notamment les mesures suivantes: l'amélioration de la situation juridique des enfants illégitimes; droits d'émancipation et de propriété de la femme; droit de vote politique et éligibilité au conseil municipal. L'Union a travaillé pour la nomination des inspectrices du travail; pour l'admission des femmes à la carrière de pharmacien; pour leur droit d'exercer la tutelle, et a, d'autre part, créé des cours professionnels et des institutions secourables; elle a également organisé de nombreuses conférences contradictoires afin d'éclaircir les principes du mouvement.

Parmi les autres associations féminines fondées avant que les femmes finlandaises aient obtenu leurs droits politiques, il convient de citer plusieurs organisations à base religieuse, comme les Associations chrétiennes de jeunes filles, les Associations des femmes chrétiennes abstinentes, dont l'oeuvre sociale est considérable, particulièrement en vue du développement du système de police féminine, ainsi que l'Armée du salut qui poursuit une oeuvre moralisatrice et sociale de grande valeur et de grande envergure.

Une mention spéciale est due à *«l'Organisation Marthe»*, créée au moment où la constitution du pays et son avenir

comme nation furent en danger. Le but de la «Marthe» était de relever le niveau de la femme du peuple, surtout de la paysanne, en contribuant au développement de ses connaissances professionnelles et de sa culture générale. Dans des époques d'adversité politique, une nation éveillée, un pays à une culture populaire largement répandue, ont de grands avantages, et c'est de ce point de vue que les «Marthe» ont commencé leur oeuvre. Par la suite, leur travail s'est toujours développé, il se distingue par une richesse d'initiatives et par des succès considérables, qui pour leurs bénéficiaires à travers tout le pays peuvent se mesurer en gains financiers, en une meilleure santé dans les familles, et encore par des bénéfices intellectuels.

Les organisations féministes considéraient le droit de vote politique comme une grande question de l'avenir lointain. C'était un sujet de discussion et de démarches multiples auprès des parlementaires, et il convient de citer ici l'histoire de l'une des pétitions du suffrage. En 1897 «l'Association des femmes de Finlande» réussit à trouver trois membres de la Diète, tous appartenant au tiers-état, qui se déclaraient prêts à présenter, en leur propre nom, une pétition tendant «à l'octroi du droit de vote, égal à celui des hommes, à toutes les femmes du pays qui remplissent les conditions requises par la constitution». Dans les motifs de la pétition il était dit entre autre: «Nous sommes un petit peuple. Nous ne pouvons pas laisser inutilisée aucune force latente; nous devons, par contre dans tous les domaines de la vie humaine nous servir de toutes les capacités qu'il possède. Il est particulièrement important pour notre peuple, que chaque citoyen, homme ou femme, sente une solidarité envers ses concitoyens, car ce sentiment est notre refuge le plus sûr et le meilleur appui du progrès. Plus ce sentiment gagne de terrain, plus grande devient la sécurité de la société, et plus sûr son progrès. Nous augmenterons ce sentiment de solidarité, en accordant le droit de vote aux femmes, car elles, qui

s'intéressent déjà à la chose publique, y trouveront un nouveau devoir de participer à la vie publique, de se former une opinion sur celle-ci et de se servir de leur droit de vote pour résoudre ses problèmes. Ce droit leur ferait sentir plus que maintenant leurs devoirs de citoyennes et leur responsabilité devant le peuple entier. Pour la vie politique le vote des femmes signifierait une augmentation considérable des forces morales et intellectuelles, et il paraît clair par conséquent, que le suffrage féminin ne pourrait qu'être utile aux hommes et aux femmes de Finlande et, partant, au peuple entier. Le suffrage féminin est ainsi dans l'intérêt de la patrie». — Cette pétition a été transmise au comité des lois de la Diète mais n'a pu être discutée par celui-ci. En tout état de cause, le principe était exprimé et le premier pas fait. La pétition s'est aussi révélée un excellent moyen de propagande.

Lors des années suivantes, période d'oppression politique croissante, l'idée faisait son chemin. Ses années douloureuses ont eu une grande influence sur l'évolution de notre système parlementaire. Les anciens et vénérables états-généraux à quatre chambres ne représentaient plus le pays entier et nos adversaires s'en sont servis en prétendant que la Diète n'exprimait pas l'opinion de toute la nation. Ce système ancien ne correspondait en effet plus aux idées nouvelles, ni à la justice. Il est bien naturel, alors, que le réveil politique, qui était une conséquence de l'oppression, causait aussi de nombreuses demandes pour une représentation plus large du peuple entier.

Vers 1900 la réforme de la représentation était donc à l'ordre du jour et les femmes développèrent une activité intense. Le moment opportun était là et on l'utilisait. Les deux organisations féministes donnèrent chacune leur pétition, et les députés social-démocrates en firent de même. Une propagande intense se faisait dans tout le pays.

Les événements mondiaux, la guerre russo-japonaise

et ses suites, ont favorisé la réforme, car, après la grève générale de novembre 1905, le czar-grand-duc déclara restituer à la Finlande ses droits anciens et ordonna la préparation d'une réforme parlementaire. Un comité spécial fut nommé qui soumit son rapport le 21 février 1906. Le premier pas vers la victoire était fait, car ce rapport concluait à un droit de vote et d'éligibilité égal pour les femmes et les hommes.

En effet, l'année 1905-1906 fut le moment de la grande lutte. Immédiatement après la grève générale de 1905, «l'Union» avait convoqué une réunion publique, avec la participation de délégations féminines des provinces. Une résolution unanime demandait les droits politiques pour les femmes. «L'Association des femmes de Finlande» s'intéressait spécialement à la situation de la femme mariée à cet égard et obtint deux rapports importants des deux organisations de juristes du pays, qui tous les deux concluaient, que la situation juridique de la femme mariée n'empêchait pas son droit de vote, pourvu que celui-ci fût mentionné dans la nouvelle loi constitutionnelle sur l'organisation du Parlement qui devait modifier la constitution.

Dans toutes les villes et presque tous les villages des réunions de propagande et de discussions avaient lieu, et dans tous les milieux, soit citadins, soit ruraux, la réforme semblait avoir la sympathie de peuple.

Lorsque la proposition de réforme, qui se basait entièrement sur le rapport du comité spécial, venait, en 1906, à être discuté par la Diète, lors de sa session extraordinaire, on pouvait admirer l'unanimité des débats, qui signifiait la fin des états généraux, dont l'oeuvre avait été de grande valeur pour le pays. Dans trois des états, les propositions étaient adoptées à l'unanimité, même sans vote, dans le premier, le Nobiliaire, avec cent voix contre huit.

Une inquiétude restait encore, au sujet de la ratification par le czar grand-duc de Finlande. Il est un fait

connu, que le vote des femmes avait attiré l'attention de Nicolas II, qui, à l'occasion où la loi proposée fut soumise à sa ratification, fit observer, que les femmes des pays scandinaves ne possédaient pas ce droit. Le sénateur Léon Mechelin lui répondit que l'opinion publique de Finlande était en faveur du vote des femmes et serait déçue si celui-ci n'était pas accordé — et la loi fut signée par le czar.

La victoire fit naître parmi les femmes un sentiment solennel, grave même. Elle semblait encore incroyable, mais à la joie se mêlait la certitude de la responsabilité et l'idée du manque d'expérience, de l'imperfection des connaissances en matière politique. La certitude d'un travail éducatif de caractère civique et politique à faire dans tout le pays a dû être le bilan des sentiments des femmes qui avaient participé à la lutte.

La loi sur la réforme entra en vigueur le premier octobre 1906. La veille, une fête fut organisée par la commission féminine de l'un des partis politiques. Un des vieillards et leaders vénérés du parti s'adressait vers la fin de la soirée aux femmes, en disant que les temps avaient bien changé: voilà les femmes, le recueil des lois à la main; ce recueil, si utile fût-il, était tout se même un oreiller assez dur. En quelques mots, il traça le portrait de la femme du temps passé, «celle qui était notre conscience et qui était la gardienne des hauts principes de notre foyer. Que la femme maintienne cette fonction, a côté de ses nouveaux droits!» Le premier octobre, également, les associations féministes étaient en fête, mais les discours regardaient surtout vers l'avenir et ses responsabilités. De l'un d'entre eux, prononcé par Alexandra Gripenberg, nous extrayons quelques passages:

«Aujourd'hui les femmes de Finlande entrent dans le royaume de l'égalité civique, les certificats de citoyenne dans la main.

«Ce jour merveilleux de tous nos espoirs, nous, les aînées, nous ne pensions pas le voir. Notre oeuvre était entièrement faite en faveur d'une génération future Par conséquent, cette victoire inattendue est pour nous ce qu'est une journée d'été, resplendissante de soleil, vers la fin de l'automne.

»Mais à notre joie se mêle une inquiétude. Si notre génération ne travaillait pas pour son propre triomphe, elle porte tout de même la responsabilité de beaucoup d'indifférence, et de paresse. Si la cause féministe avait été vraiment pour nous la cause sacrée, le souci de tous les instants et non seulement de nos heures perdues, avec combien plus de sérénité nous aurions pu célébrer cette fête. Et la jeunesse féminine? Elle a eu des moyens autres que nous pour s'instruire, mais a-t-elle bien compris ses responsabilités envers la cause des femmes? N'est-elle pas parfois montée sur les épaules de l'idée, pour cueillir les fruits de l'arbre des privilèges, pour oublier de suite le soutien et les appuis donnée.

»Quoi qu'il en soit, nous toutes, vieilles ou jeunes, nous devons déclarer notre insuffisance: les femmes des autres pays ont travaillé et lutté avec courage, avec patience et avec foi pendant de longues années pour obtenir les droits que nous recevons aujourd'hui par une victoire qui ne nous a pas coûté suffisamment cher. Le monde nous regarde en ce moment, nous, les femmes indifférentes et peu capables de Finlande. Peut-être dépendra-t-il en partie de nous, que les femmes britanniques ou américaines, qui sont bien plus avancées que nous, aient leurs droits politiques. Cela peut paraître une petite ironie que se permet le destin, mais il y a une signification profonde. Le Seigneur choisit ses instruments parmi les humbles, il met les fruits dorés dans un plat d'argile. Ainsi il nous est donné de hâter l'arrivée du jour où l'idée deviendra réalité, «l'idée royale de rassembler tout le peuple, de le réveiller et de lui faire sentir son unité indivisible» (Ibsen).

» Que cette idée nous console et nous encourage dans nos nouveaux devoirs d'éducation civique qui consistent à amener chaque femme de bien se servir avec dignité de son droit politique.

» Nous sommes heureuses de savoir qu'au cours des vingt années de travail de propagande, nous avons gagné de nombreux amis parmi des adversaires de la cause. C'est ainsi que la harpe, le symbole de l'harmonie et de la musique, est née, dit-on, de l'arc et de sa corde tendue. C'est une joie profonde que de constater, que les armes de luttes aiguës se transforment en des instruments qui apportent de la beauté et de l'harmonie.

» Enfin, notre souvenir fidèle va en ce moment vers tous ceux, toutes celles, qui partout dans le monde, ont travaillé pour la même idée, qu'ils se trouvent loin ou près de nous, dans les pays voisins ou derrière les océans. Notre reconnaissante gratitude est à tous ceux dont les idées et l'oeuvre ont éclairé notre chemin». — — —

* * *

*

Inspirées par ces sentiments, les femmes de Finlande sont allées pour la première fois, en 1907, aux urnes électorales, afin de donner leurs voix aux candidats auxquels elles voulaient confier les affaires du pays et surtout les questions intéressant particulièrement les femmes. Un nombre considérable a voté pour des candidats féminins, dont le nombre au premier parlement élu après la réforme était de 19 sur 200. Ces élections des 15 et 16 mars 1907 ont été des jours de fête, et cela de l'opinion de toutes les couches de la population.

Aux pages suivantes un compte-rendu autorisé est donné sur la participation des femmes à la vie parlementaire. Si importante qu'elle soit, elle n'est qu'une partie de l'oeuvre des femmes dans la vie publique. Les femmes

organisées savaient bien que les droits amenaient des devoirs profonds et que le plus important était l'éducation politique de la femme, par toutes les méthodes possibles de l'éducation populaire. Il s'agissait surtout de renseigner les femmes du peuple sur les problèmes de la vie sociale et politique, d'éveiller leur intérêt au delà de leur sphère immédiate, en d'autres mots, d'entreprendre l'instruction de celles qui avaient obtenu le droit de vote. De toutes les parties du pays, les femmes du peuple demandaient des conférencières, des publications, des éclaircissements. Toutes les organisations existantes élargirent et intensifièrent leur travail éducatif, et de nouvelles associations féministes ont été fondées. En 1907 a été créée la *«Fédération des femmes finnoises»* (Suomalainen Naisliitto) dont l'oeuvre de propagande et d'éducation a longtemps porté l'empreinte de la forte personnalité passionnée du Dr. *Maikki Friberg* et dont le rayonnement, par de nombreuses associations locales, était très considérable. En même temps fut fondée la *«Fédération des femmes suédoises»*, (Svenska Kvinnoförbundet i Finland) présidée par *Annie Furuhjelm*, bien connue dans les milieux du féminisme international et qui, durant des années, fut membre de la Chambre. Ladite fédération est l'organe politique des femmes de langue suédoise de notre pays. Les partis politiques possèdent des commissions spéciales de femmes, rattachées aux organes de parti, et chargées de la propagande dans les milieux féminins. Il convient de noter que le parti socialiste avait déjà avant la réforme parlementaire créé son comité féminin, qui porte maintenant le nom de *«Fédération des ouvrières social-démocrates de Finlande»*. Le nom de *Miina Sillanpää*, jusqu'ici la seule femme qui ait fait partie d'un Conseil de ministres, (comme ministre des affaires sociales), est intimement lié à l'oeuvre de cette organisation. — De l'époque «d'après le droit de vote» date encore la création du *«Conseil national des femmes de Finlande»*, et du comité affilié à *«l'Alli-*

ance internationale pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes».

* * *

*

En peu de temps s'est réalisée la prophétie de la pétition de suffrage de 1897. Après dix ans d'égalité politique et de responsabilité égale, l'esprit public des femmes a été mis à l'épreuve, quand, pendant la guerre, la destruction de l'autonomie du pays semblait imminente, et plus encore aux heures suprêmes de la guerre de libération. Il est vrai, que les femmes n'ont fait alors que continuer l'oeuvre politique, souvent dangereuse, déjà entreprise pendant des époques d'oppression politique antérieure à leurs pleins droits de citoyennes mais il convient de le dire, qu'en 1917 et 1918, quand le peuple s'est soulevé contre l'opresseur pour racheter sa liberté entière, les femmes ont rempli tous les devoirs qui leur incombaient, aux côtés des hommes qui faisaient la guerre. Leur égalité civique s'est révélée entière, et le paragraphe 75 de la nouvelle constitution de 1919 ne fait qu'exprimer l'avis de la nation en stipulant que «tout citoyen finlandais a le devoir de participer à la défense de la patrie ou à y contribuer» La situation géographique de notre pays lui pose des problèmes tout particuliers, pour la sécurité de ses frontières et pour le maintien de la paix. Ce devoir continu de veiller à la paix et de travailler pour la sécurité de la patrie, a amené la création des gardes civiques volontaires, et de leur contre-partie féminine, les «Lotta-Svärd» qui remplissent le devoir patriotique des femmes en qualité de soeurs de charité etc.

Ces organisations multiples, toutes les formes de travail qu'il n'a été possible que d'effleurer ici, démontrent, nous l'espérons, que les femmes de Finlande ont reconnu les responsabilités de leur position de citoyennes et de

femmes. Il est impossible de relever ici leur travail de caractère social, humanitaire ou intellectuel, car cet aperçu sommaire a pour but de résumer quelques pages de leur activité politique et civique en premier lieu. Et dans leur travail politique c'est le bien suprême de la patrie, le maintien de sa liberté, son progrès pacifique, qui leur tiennent le plus au coeur.

II

VINGT-CINQ ANNÉES D'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE DES FEMMES.

PAR

Mme HEDVIG GEBHARD, députée 1907-9, 1919-30.

Les femmes finlandaises sont arrivées à un moment où le bilan de leur activité politique pendant un quart de siècle devra être fait.

Si nous, les femmes, après avoir obtenu le droit de vote et d'éligibilité, avions formé un parti avec notre propre programme et si nous avions agi comme facteur politique indépendant, ce bilan serait infiniment plus facile à établir. Mais en Finlande, nous avons fait ce qui plus tard a été fait dans tous les autres pays lorsque les femmes obtinrent le droit de vote: nous nous sommes disséminées dans les grands partis politiques existants, nous ne nous sommes pas groupées autour d'un groupe féminin de candidates, nous n'avons pas eu de programme commun, ni de collaboration systématique. L'isolement a été si grand pendant les premières années, dans les conditions politiques aiguës et passionnées de l'époque, que les femmes parlementaires appartenant aux différents partis ont présenté séparément des propositions et des pétitions identiques. Il est évidemment impossible de donner une vue et une critique d'ensemble d'une action politique poursuivie dans de telles conditions. Une critique d'ensemble n'est possible que dans le cas d'un parti indépendant et organisé, poursuivant un programme nettement établi. Mais les femmes ont été, pour ainsi dire, comme des gouttes politiques perdues dans l'action générale des partis.

D'autres raisons encore rendent difficile une critique équitable de l'activité politique des femmes pendant le quart de siècle écoulé. Les conditions de travail des femmes dans la vie politique ont été et sont encore très particulières, presque anormales. A l'heure où nous dressons notre bilan, nous ne devons pas pratiquer une politique d'autruche, et persuader le monde comme nous-mêmes que nous représentons un facteur stable, indépendant, conscient, dans la vie politique alors qu'en vérité nous sommes un troupeau faible, peu développé et incertain.

Déjà quand il s'agit de la nomination des candidates aux élections, les femmes n'ont qu'une faible influence pour les désigner. Dans la plupart des cas, lors de l'acceptation définitive des listes de candidats, les hommes arrivent à imposer leurs préférences; ¹⁾ ils approuvent ou rejettent les noms proposés, en suggèrent d'autres et parviennent toujours à trouver des appuis suffisants parmi les femmes pour sauvegarder la paix dans le parti. Au moment des élections, il semble que souvent les électrices suivent les conseils de leur mari, de leur père, de leurs frères et même de leurs fils, quant à la façon de voter. Les femmes d'un esprit éveillé et indépendant agissent librement, mais la grande majorité dépend de l'influence et de la volonté masculines qui l'entourent. Il est évident que ce fait a déjà une répercussion sur la composition féminine de la Chambre, mais cette représentation féminine se limite encore et s'appauvrit, parce qu'il est rare de trouver des femmes mariées vraiment capables qui soient en mesure d'embrasser la carrière parlementaire. Je suis sûre qu'ainsi se perdent pour la vie publique beaucoup de précieux concours féminins.

Enfin, nous devons humblement confesser combien nous étions peu préparées à recevoir notre droit de vote

¹⁾ Note: La Chambre est élue à base de la représentation proportionnelle.

et d'éligibilité. Les hommes ont eu depuis des générations leurs Etats généraux, leur vie municipale et leurs activités multiples dans les associations pour ne mentionner que les organisations agricoles des paysans, les syndicats des ouvriers, etc. — Par cette activité, les hommes ont acquis l'habitude et l'expérience de la chose publique. Mais les femmes arrivaient pour la première fois à la vie publique, et l'on aurait pu avec raison les appeler des «illettrées politiques». Le monde des femmes avait été jusque là un monde intérieur, fait de relations personnelles dans nos foyers, nos oeuvres d'éducation, de charité, de prévoyance sociale et de moralité publique. Et subitement nous nous trouvons placées devant des problèmes abstraits, de caractère politique, législatif, financier, etc. Cette expérience quelque peu surprenante a été faite par les femmes d'autres pays. Je me souviens de cette phrase d'une parlementaire allemande: «De la sphère d'une vie toute personnelle, la femme est subitement entrée dans la sphère d'une activité dénuée de personnalité».

En critiquant l'action des femmes députées, il serait injuste de ne pas tenir compte des considérations ci-après: 1o) les femmes n'ont pas formé un groupe politique systématique et, par conséquent, ne sont pas un facteur politique dans le sens ordinaire du mot; 2o) la représentation féminine à la Chambre est limitée façon à ne pas atteindre le maximum des capacités des femmes; 3o) contrairement aux hommes, les femmes sont entrées dans la vie politique sans expérience ni éducation préalables; en un mot, les femmes sont entrées dans notre vie politique en tant que facteur relativement faible à cause de l'éparpillement de leurs efforts.

* * *

*

Une conséquence presque directe et en harmonie avec ces considérants a été la faiblesse quantitative de la re-

présentation féminine. Aux premières élections, disputées avec le plus grand enthousiasme, 19 femmes ont été envoyées à la Chambre, soit $9 \frac{1}{2} \%$ du nombre total des membres. Il est curieux de noter que pendant ce quart de siècle ce nombre a très peu varié. Une fois le maximum de 25 — soit $12 \frac{1}{2} \%$ — a été atteint, le minimum étant 11, soit $5 \frac{1}{2} \%$. Actuellement, nous sommes au minimum. Ces chiffres auront du relief si nous les comparons aux chiffres des votants. Aux dernières élections, le nombre des femmes qui ont exercé le droit de vote était presque exactement le même que celui des hommes, soit 50% du total. C'est pourquoi il y a lieu de se demander quelles sont les raisons du petit nombre de femmes parlementaires, et particulièrement les raisons de la diminution de ces derniers temps. Serait-il vrai que les femmes députées auraient si mal accompli leur devoir que les électrices auraient pu trouver l'élément féminin inutile au Parlement?

Personnellement, je n'ai jamais entendu exprimer publiquement, en Finlande, l'opinion que l'activité parlementaire des femmes aurait déçu le corps électoral, alors que l'on trouve parfois, dans la presse étrangère, des critiques complètement négatives à l'égard de l'activité politique des femmes des autres pays. Lorsque, par exemple, les femmes allemandes ont célébré, en 1930, le dixième anniversaire de leurs droits politiques, un grand journal berlinois a écrit que les femmes allemandes ont été au Reichstag «dans les cas les meilleurs, uniquement des amplificateurs des voix masculines». Celui qui connaît l'activité de certaines femmes allemandes de tout premier ordre, sait combien ce jugement est faux et exagéré. En Suède également, un hebdomadaire bien connu, a parlé en 1931 du «fiasco du vote féminin». Il serait pourtant facile de citer plusieurs noms donnant un démenti absolu à ce jugement.

En Finlande, des critiques aussi hostiles et injustifiées nous ont été épargnées, du moins en public. Mais il est probable que de telles opinions s'expriment parfois d'une

personne à l'autre dans le grand public, et que ces critiques adverses, ces rumeurs et jugements parviennent, finalement à diminuer le nombre des femmes élues députées. En 1908 déjà, ces tendances, se sont fait jour, et une des premières femmes députées de Finlande, Mlle Hilda Käkikoski, s'est efforcée d'y répondre dans un article intitulé «Les femmes ne font rien à la Chambre». Ce titre démontre à lui seul toute l'impatience de certains milieux au sujet des résultats d'une seule année de travail féminin parlementaire. Il n'est donc pas surprenant que des critiques fausses soient formulées après un quart de siècle, ceci tantôt par ignorance, tantôt par manque de jugement.

* *

*

J'ose me servir du mot «critiques fausses» puisqu'il m'a été donné de participer au travail féminin politique, soit comme députée, soit à l'extérieur du Parlement. J'ai, par conséquent, personnellement connu les difficultés et les responsabilités d'une femme député, et je me crois capable, par suite, de considérer le problème d'une façon objective. Et j'ose dire que les femmes députés peuvent présenter leur bilan de quart de siècle avec une conscience tranquille, et demander qu'il leur en soit donné décharge.

Je suis convaincue que la situation des femmes dans notre pays serait bien inférieure à ce qu'elle est actuellement si elles n'avaient siégé à la Chambre des députés. Je suis également convaincue que les femmes députés en Finlande ont eu le bonheur, pendant ce quart de siècle, d'accomplir davantage de travail positif, surtout en faveur de leur sexe, que les femmes députés de plusieurs autres pays. Il est possible de donner des preuves à l'appui d'une telle affirmation.

Quelle a donc été l'activité des femmes à la Chambre? Le but suprême de chaque député doit être le bien de la

Patrie. Chaque député doit d'abord être le représentant de son peuple et le bien commun doit primer ses intérêts particuliers. Dans son travail parlementaire, le député a le devoir de se familiariser, selon ses moyens, avec toutes les questions à traiter. Mais puisqu'un tel idéal est en dehors des possibilités humaines, il se crée naturellement une sorte de division du travail entre les députés. Cette division du travail se fait automatiquement aussi pour les femmes. Les capacités innées et les expériences antérieures les portent vers des champs d'action où elles sont de la plus grande utilité, plus près de la vie, c'est-à-dire les problèmes sociaux, éducatifs et culturels. Ceci se trouve vérifié par le nombre des députés féminins dans les Commissions parlementaires: Commissions d'éducation, législative, sociale et économique (Cette dernière Commission, malgré son nom, s'occupe surtout des questions humanitaires, telles que l'assistance publique, l'hygiène, etc.) En Finlande, comme presque partout, les Commissions sont les véritables «usines» de travail du Parlement, et par conséquent une activité intelligente et méthodique de celles-ci est de la plus grande valeur pour tout le travail parlementaire. Aussi est-il vrai que la partie la plus importante de l'action des femmes députés se soit accomplie, dans les Commissions. Je ne citerai aucun nom. Mais je puis affirmer que, pendant de nombreuses années, dans certaines Commissions, quelques membres féminins ont été parmi les meilleurs ouvriers et parmi les experts les plus autorisés. Il est vrai qu'il est difficile de mesurer la participation féminine et masculine dans l'élaboration d'un problème quelconque et dans la préparation de sa solution. Mais il est certain que dans le travail des Commissions, les femmes députés ont en général fourni un travail de si grande valeur que leurs électrices n'ont certainement aucun droit de les critiquer à cet égard. A ce travail général s'ajoute, pour les femmes députés, une oeuvre spéciale et de grande envergure, celle qui favorise toute

mesure et toute législation concernant la situation des femmes, cette législation qui, avant la réforme électorale, avait souvent été oubliée ou écartée. Ici il est juste de dire que les anciens Etats généraux ont étudié plusieurs mesures tendant à améliorer la situation des femmes, mais il est également vrai que les femmes ont seules su et senti tout ce dont elles avaient besoin. Il était nécessaire de mettre cette oeuvre entre leurs mains à elles, afin de transformer plus rapidement les vieilles lois qui gênaient le progrès, et d'accomplir sans tarder les réformes déjà longtemps attendues. C'est pour cette raison que nous avons le droit de dire que la situation des femmes serait inférieure à ce qu'elle est si nous n'avions pas eu de femmes députés.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les initiatives présentées par les femmes députés à la première législature à laquelle elles ont participé, en 1907, pour se rendre compte des désirs du monde féminin. Au total, 27 propositions et pétitions ont été soumises à cette session par les femmes. Ces mêmes pétitions, dont la plupart n'ont pas abouti immédiatement, ont été renouvelées, même plusieurs fois, dans la suite. On peut donc dire que ces premières propositions ont véritablement jeté les bases du travail des femmes députés pour toute une époque. Par là s'est créée une sorte de programme des femmes députés, et elles ne se sont pas lassées avant de le faire aboutir. Au cours des années, quelques-unes ont échoué, d'autres ont abandonné la carrière politique, mais il a toujours été possible de recruter de nouvelles forces. Il est intéressant d'examiner d'un peu plus près cette oeuvre des premières années, qui a eu une grande influence sur toute l'époque que nous étudions.

Nous avons indiqué qu'au début les femmes appartenant aux différents partis ont présenté séparément leurs initiatives pour les questions qui les intéressaient, ce qui actuellement arrive très rarement. Mais cette façon de procéder a peut-être eu son utilité, puisque de ce fait le

problème a été étudié et débattu sous tous ses aspects, et que, d'autre part, les hommes députés ont ainsi eu la vive impression que derrière ces initiatives féminines, il y avait véritablement une forte volonté des femmes.

De ces initiatives féminines, plus de la moitié, soit 17, avaient trait aux problèmes qu'on pourrait appeler d'un nom quelque peu rébarbatif «problèmes féministes». Deux d'entre elles tendaient à ouvrir aux femmes les carrières de l'administration civile; trois, à l'amélioration juridique de la femme mariée; une, à étendre les droits de la mère sur ses enfants; trois, à élever l'âge minimum de mariage de la femme; trois, à améliorer la situation juridique des enfants illégitimes; quatre, à rendre plus strictes et plus sévères les condamnations pour crimes contre la pudeur, commis à l'égard des mineurs; une, à la protection plus efficace de la mère non mariée et de ses enfants. Ajoutons à ces 17 initiatives, trois autres touchant de près aux intérêts particuliers des femmes: une sur l'oeuvre des sages-femmes dans les communes rurales; une sur la réorganisation de l'enseignement de l'économie domestique, et une tendant à favoriser la coéducation dans l'enseignement moyen et secondaire; en tout 20 initiatives. Les 7 autres avaient trait aux questions les plus variées: questions de tempérance, certaines pétitions ferroviaires, et une tendant à favoriser la littérature finnoise.

Cette liste me semble donner une image nette de l'oeuvre des femmes à cette première diète. Pour les sessions qui ont suivi, il n'y aura pas beaucoup à ajouter. Les conditions politiques défavorables de l'époque ont, par degrés, paralysé l'oeuvre parlementaire et diminué son influence. On peut dire que c'est au moment de notre indépendance, en 1918, que la Chambre des députés a ressuscité et multiplié la force de son action, en raison des nouvelles possibilités d'arriver aux résultats. Dans plusieurs cas, il n'a plus été nécessaire de renouveler les initiatives féminines, parce qu'elles avaient déjà abouti, ou parce que le Gouvernement

avait pris sur lui de les présenter. En partie, les femmes députés ont tout de même renouvelé les anciennes initiatives, mais elles ont également trouvé d'autres champs d'action. Les problèmes qui les ont intéressées peuvent se diviser en deux groupes: 1o) problèmes concernant la situation ou le travail des femmes; 2o) problèmes sociaux intéressant plus directement les femmes.

Il serait trop long d'énumérer toutes ces initiatives. Pour en démontrer le caractère, mentionnons seulement les initiatives tendant à conférer la capacité de juge à la femme, l'assurance-maternité, la création et l'instruction des polices féminines, les subventions aux oeuvres s'occupant de la moralité publique, la surveillance plus efficace de la prohibition quand celle-ci était en vigueur, les mesures tendant à renforcer la lutte contre les maladies vénériennes, les subventions publiques aux jardins d'enfants, la protection de l'enfance et de la jeunesse, l'organisation par l'Etat de l'enseignement de la puériculture, la prohibition, l'interdiction aux enfants de colporter, la protection des aveugles et des anormaux, la lutte contre la tuberculose, la création d'hôpitaux ou les subventions à leur accorder, la réforme de l'enseignement primaire, les subventions à l'oeuvre d'éducation physique féminine, la création de diverses institutions s'occupant de l'enseignement de l'économie domestique ou les subventions à leur accorder, la protection des animaux, etc. Le nombre total des propositions et des pétitions présentées sur l'initiative des femmes députés au cours de ces ving-cinq ans a atteint 230.

* * *

*

L'aperçu rapide que nous venons de faire nous a démontré la conception que les femmes députés ont de leurs devoirs et le caractère de leurs travaux. Mais il est juste de se demander quels ont été les résultats de leur travail,

et c'est là peut-être la question la plus importante. On pourrait répondre par un mot de l'Écriture sainte: une partie de la semence tomba sur le roc, une autre partie au milieu des épines et une autre partie dans la bonne terre.

En regardant le chemin parcouru, on s'étonne presque de voir combien nous avons pu récolter en dépit de toutes ces difficultés. Avec joie, avec fierté même, nous pouvons constater d'abord que toutes les initiatives qui ont fait l'objet des 20 pétitions et propositions présentées lors de la première session parlementaire des femmes ont été mises en pratique depuis lors. Ceci est déjà un résultat appréciable. La première des réformes mises en pratique, c'est-à-dire la première élaborée avec la collaboration des députés féminins, tendait à élever de 15 à 17 ans l'âge minimum du mariage de la femme. La loi y relative fut approuvée déjà en 1908. Parmi les autres initiatives de la première heure, notons ici les plus grandes réformes à notre actif, à savoir la nouvelle législation relative au mariage, de 1929, et la loi qui a ouvert aux femmes les carrières de l'administration civile, en 1926. Parmi les autres lois qui ont résulté du travail des femmes députés, mentionnons l'amélioration de la situation des mères non mariées et de leurs enfants, l'organisation obligatoire d'un corps de sages-femmes dans les communes rurales et la réforme de l'enseignement ménager. En outre, les femmes députés ont activement participé à l'élaboration d'autres lois, dont l'approbation n'est pas un résultat de leur activité, mais une conséquence de changements dans l'opinion publique. Des exemples de ce genre sont les lois relatives au vote municipal des femmes, adoptées en 1917; la loi de 1919, accordant à la femme mariée le libre exercice d'une profession; et la loi de 1927, relative à la perte de la nationalité finlandaise, et qui, dans certains cas, autorise la femme à garder sa nationalité finlandaise, même si elle se marie avec un étranger. Parmi les initia-

tives féminines, il s'en trouve encore quelques-unes qui ont reçu l'approbation du Parlement sous une autre forme, c'est-à-dire que celui-ci a demandé au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour leur étude ou leur mise en pratique. A titre d'exemple, mentionnons l'étude de l'assurance-maternité et la création d'une chaire d'économie domestique à l'Université. Enfin, nous devons mentionner en passant les efforts, couronnés de succès, des femmes députés en vue d'obtenir de nombreuses subventions de l'Etat aux diverses institutions ou oeuvres intéressant les femmes.

* *

*

Ce rapide aperçu a peut-être donné l'impression que les femmes députés ont eu seulement à cueillir, tels les fruits mûrs, leurs nombreuses, petites et grandes, victoires au cours d'un quart de siècle. Mais ceci serait une erreur profonde. Tout succès a été le résultat d'un travail tenace et persévérant. Lentement et avec difficulté nos grands problèmes se sont approchés de leur solution. Les femmes députés ont commencé et recommencé leurs pétitions et leurs rappels. Il est souvent dit que la patience est une vertu cardinale de la femme, mais cette vertu a été mise à une rude épreuve. Pour illustrer cette histoire de la patience féminine, quelques faits pourront utilement être rappelés comme se rapportant à trois victoires des femmes députés. A mon avis, parmi ces victoires, les plus importantes sont: la *loi sur le mariage*, la *loi de la compétence des femmes dans l'administration civile* et la *réorganisation de l'enseignement ménager*. En ce qui concerne la législation du mariage, il a fallu 10 ans, depuis la première initiative, pour arriver au premier succès: la Chambre a décidé de prier le Gouvernement de faire élaborer un projet de loi tendant à réorganiser la législation

relative au mariage, surtout la question des biens des deux conjoints; quatre ans plus tard, en 1921, le Gouvernement a présenté cette proposition; en 1923, la chambre a rejeté la proposition et a demandé que le Gouvernement fasse une proposition de réforme complète de la législation relative au mariage; à son tour cette proposition a été présentée en 1927 et discutée en 1928 et 1929. La loi est entrée en vigueur le 1er janvier 1930, c'est-à-dire après 23 ans d'étude et de travail.

Egalement à la première législature à la quelle les femmes ont participé, une initiative a été prise en vue de l'abolition des obstacles législatifs qui empêchaient les femmes d'entrer dans l'administration civile. Cette initiative a eu en 1917 un premier résultat lorsque la Chambre demanda que le Gouvernement prenne des mesures appropriées. En 1922, le Gouvernement a chargé de ce travail la Commission préparatoire des lois. La proposition du Gouvernement a été présentée à la Chambre en 1925, et la loi entra en vigueur en 1926. Mais à ce moment, un incident se produisit. La loi comprenait un paragraphe disant que la compétence à accorder aux femmes dépendrait d'une ordonnance administrative. Quand l'ordonnance en question fut publiée, les femmes s'aperçurent qu'elle contenait des limitations considérables, limitations qui portaient même atteinte à l'esprit et à l'intention de la loi. Les femmes députés firent un nouvel effort; à leur effort se joignit l'opinion publique, ce qui amena le Gouvernement à publier, en 1927, une nouvelle ordonnance qui corrigea les faiblesses les plus flagrantes de la première. Après 20 ans d'efforts, la situation est maintenant à peu près satisfaisante.

Ces mêmes lenteurs se sont manifestées pour la troisième question, celle de la réforme de l'enseignement ménager, qui constitue pour les femmes une des branches les plus importantes de l'instruction professionnelle. La première initiative de 1907 fut approuvée par la Diète

déjà en 1908, la première des initiatives féminines qui ait abouti. Puis une longue période d'attente suivit; une nouvelle initiative; des travaux préparatoires; la création de comités, etc.; finalement, en 1930, la loi entra en vigueur, après 23 ans.

Il serait facile de continuer cette liste; par exemple, l'initiative qui tendait à obliger les communes rurales à faire figurer au budget municipal les émoluments des sagesfemmes; l'initiative présentée en 1907 aboutit 12 ans plus tard. D'autre part, l'initiative tendant à améliorer la situation juridique des enfants illégitimes et de leur mère date de 1907, tandis que la loi est datée de 1922.

* * *

*

Selon la division du travail presque automatique entre les membres du Parlement, l'activité des femmes députés s'est surtout étendue dans les domaines qui intéressent directement la situation des femmes. Mais pour ne pas donner une fausse image de la participation féminine, il est nécessaire de souligner que les femmes députés ont de tout coeur participé aux travaux relatifs aux grandes questions de premier ordre pour la vie nationale. Citons l'élaboration de la nouvelle Constitution du pays, l'organisation du gouvernement et de l'administration, la défense nationale, la question des nationalités dans le pays, les réformes sociales. Dans ces questions, il est juste de dire que l'attitude des femmes, exception faite des femmes communistes, a toujours été inspirée du profond souci du bien de la Patrie.

* * *

*

Voici le bilan que nous pouvons présenter. Il est certain que la plupart des questions envisagées ici n'auraient

pas trouvé leur solution, ou auraient été résolues d'une façon contraire aux avis des femmes, si nous n'avions pas eu des femmes députés. C'est uniquement par ignorance ou par manque de jugement qu'une opinion ou une impression vague a pu trouver place dans certains milieux, à savoir que les femmes n'ont rien fait au Parlement et que, par conséquent, elles y sont inutiles. En rappelant les faits que j'ai cités, j'ose répéter mon affirmation du début: les femmes députés de Finlande ont eu le bonheur d'accomplir davantage de travail positif, surtout en faveur de leur sexe que les femmes députés de bien d'autres pays. Et pourtant il est impossible de mesurer et de démontrer de façon concrète, — en mentionnant des lois ou des décrets, des initiatives ou des subventions accordées — l'influence invisible et tacite que les femmes ont exercée sur les travaux parlementaires.

Si une femme député veut agir en faveur des questions qui l'intéressent, elle doit, disons le mot, avoir une politique dans sa vie quotidienne à la Chambre, et surtout dans les discussions avec ses collègues masculins. Elle doit expliquer, persuader, influencer — ses adversaires ou les neutres — surtout à l'intérieur de son propre parti, elle doit travailler le terrain par son activité méthodique et sage; elle doit acquérir de l'autorité dans son parti. Et ceci n'a pas toujours été facile, à cause des préjugés masculins qui se sont accumulés pendant des siècles, tant dans les groupes de gauche que de droite. Pour ne donner qu'un exemple de ces préjugés, l'un des chefs du parti social-démocrate m'a dit, au moment du rejet d'une des propositions du Gouvernement pour la réforme de la législation du mariage: «Les femmes ont déjà obtenu tant de droits qu'elles pourront bien se résigner maintenant; et je vous dirais que cette loi là, vous ne l'aurez pas avant 50 ans.» Et cependant, pour cette question primordiale, ce sont les hommes qui se sont résignés.

Ce que nous avons obtenu, l'a été, toutefois, avec

l'aide des hommes et en collaboration avec eux. Au moment où nous faisons notre examen de conscience, il est juste que nous fassions l'éloge des hommes députés de l'époque, de leur attitude envers les femmes députés et de leur compréhension des aspirations féminines. Nous disons ceci avec une vraie gratitude. Pour nous, il est aussi d'une grande valeur de pouvoir dire que, de l'avis des hommes, notre travail parlementaire, n'a pas été aussi minime qu'une grande partie des électrices ont eu l'air de le penser, à en juger par la diminution du nombre des femmes envoyées au Parlement.

Pour les premières années où les femmes ont siégé à la Chambre et où souvent elles ont été l'objet de sarcasmes et de scepticisme, nous possédons l'opinion de certains de nos hommes éminents, qui ont apprécié et défendu le travail parlementaire des femmes. Parmi ceux qui sont déjà morts, je mentionnerai le Chancelier de l'Université Th. Rein, le sénateur Léo Mechelin, le directeur général de l'Instruction publique Mikael Soininen, le professeur V. T. Rosenqvist; parmi les autres, le professeur Ernst Estlander et le président Karl Söderholm.

Plus récemment, ce fut une joie pour nous de noter la critique formulée sur le travail des femmes par le Dr. Paavo Virkkunen, qui fut pendant de nombreuses années Président de la Chambre. Cette appréciation d'un homme de haute autorité et de grande expérience du travail parlementaire mérite d'être citée ici. Lors d'une session ecclésiastique importante, il s'est exprimé ainsi: Je sens le besoin, sinon le devoir, de dire la part considérable que les femmes de Finlande ont prise au travail parlementaire de notre pays. Elles n'y ont pas été nombreuses, mais elles ont accompli avec succès et avec honneur les devoirs particuliers qu'elles ont eu à remplir comme représentantes du peuple. Il est des problèmes, dans la vie publique dont les hommes ne peuvent pas traiter avec autant d'autorité que les femmes; il est des problèmes qui ne néces-

sitent pas seulement des experts de la raison et de la réflexion mais aussi des experts du coeur. A la Chambre, nous aurions traité de façon superficielle et incomplète beaucoup de problèmes relatifs à la famille, au foyer, aux enfants, aux malades et aux pauvres, si les femmes n'avaient pas apporté à cette oeuvre les dons et les expériences qui leur sont propres. Nous pouvons trouver, dans l'histoire de notre Chambre, plusieurs preuves du fait que les femmes ont accompli leur devoir aussi bien et mieux que les hommes, et ceci est vrai des femmes de tous les partis.»

* * *

En traits rapides, j'ai eu le privilège de donner un aperçu de l'activité parlementaire des femmes au cours d'un quart de siècle. Si j'ai essayé de formuler certaines appréciations et cité, à l'appui de mes déclarations, même des témoignages masculins, j'espère qu'on ne me dira pas que j'ai voulu représenter les femmes comme des parlementaires parfaites, sans défaut ni reproche. Loin de là. Dans les grandes lignes, il nous manque, à nous femmes, une éducation et une routine politiques et sociales; nous manquons de connaissances: dans les carrières administratives, nous n'avons pas encore eu le temps d'acquérir de l'expérience, et nous pouvons faire observer que jusqu'ici aucune diplômée d'un examen juridique n'a fait partie du Parlement. De par ses défauts, et aussi autrement, il manque aux femmes du courage, de la confiance en elles-mêmes; par une modestie trop grande, elles sont portées à croire que, comme l'a dit Annie Furuhjelm, «les hommes sont possesseurs de toute la sagesse politique». D'autre part, les facultés créatrices des femmes n'ont pas encore eu le temps de se développer.

La première génération de femmes députés a donc été là comme «élève» à l'école des hommes. Les hommes dé-

putés leur ont probablement donné davantage qu'elles ont été en mesure de rendre. Une des féminins membres du Parlement britannique, a exprimé une opinion identique en disant que les femmes députées britanniques semblent jusqu'à présent occupées à amasser de l'expérience et à ouvrir la route aux femmes qui viendront après elles.

En Finlande, nous reconnaissons ceci, mais en même temps nous sommes convaincues, comme nous l'étions il y a 25 ans, que les hommes seuls ne sont pas capables de représenter une nation toute entière. C'est le bien de la Patrie qui exige le travail constructif en commun des hommes et des femmes. De ce fait, les femmes auront toujours des devoirs à remplir dans la vie publique. Il est non seulement de notre droit de participer aux décisions affectant l'avenir de la Patrie, mais c'est également notre devoir.

Anjourd'hui, nous sommes reconnaissantes que ce privilège ait été donné aux femmes de Finlande, et nous espérons que ce bonheur sera encore donné à celles qui viendront après nous.
